

ABONNEMENT

Un an... 13 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 18 OCTOBRE

Qui le mangera ?

M. Goblet et M. Cavaignac sont d'accord pour attribuer à l'entrée des ralliés dans la République une grande part de responsabilité dans ce qu'ils considèrent comme le péril de l'heure présente : les menaces de réaction. A vrai dire, M. Cavaignac en veut plus aux républicains d'origine qui, selon lui, font le jeu des ralliés, qu'aux ralliés eux-mêmes. Au fond, M. Goblet et M. Cavaignac auraient les meilleures raisons du monde de ne pas se montrer trop durs pour les ralliés, car ils sont eux-mêmes des ralliés à leur manière.

M. Goblet se rallie à M. Jaurès, et M. Cavaignac se rallie à M. Goblet. Moralité : on est toujours le rallié de quelqu'un. Nous ajouterons, en passant, que ces « nouveaux ralliés » nous inspirent, à nous et à nos amis, précisément le même genre d'inquiétude que leur inspirent, à eux, les anciens ralliés : ce que les nouveaux préparent, peut-être sans s'en douter, certainement sans le vouloir, c'est la dissolution finale de la société.

Mais nous n'en sommes pas encore là. M. Goblet n'a-t-il pas dit : « Je réserve l'avenir ? » Faisons comme lui, réservons l'avenir.

A moins de circonstances bien invraisemblables, la destinée de M. Goblet est très claire. Comme, à lui tout seul, il ne mangera pas le socialisme révolutionnaire, on peut prévoir qu'il sera mangé. Celle de M. Cavaignac est plus obscure. Cependant, la *Justice* tire un bien fâcheux horoscope. M. Clémenceau n'a pas pu lire le discours de Cahors sans reconnaître une foule d'idées ou de semblants d'idées émis par lui dans le passé. « Il me semble, confesse-t-il, entendre un de mes anciens discours du cirque Fernando. »

Très bien. M. Clémenceau disparu, absorbé, dissous plutôt, M. Cavaignac prend la spécialité de l'ancien patron de l'extrême gauche. C'est la même inquiétude banale, presque la même langue, une langue d'agité, tourmenté par le délire de la persécution et qui veut persuader ses auditeurs qu'il possède son entière raison. M. Cavaignac arbore des projets d'apparence sensée, il ne parle ni de la séparation de l'Église et de l'État, ni de l'antique rengaine de la Révision constitutionnelle : il se borne à la question de l'impôt et il appelle, sur ce terrain, amis et adversaires, tout en donnant, à l'avance, sa personnelle solution.

Mais, voici le chiendent. Admettons que la solution de M. Cavaignac sourie à M. Goblet ; s'ensuit-il, fatalement, qu'elle doive réjouir l'âme de M. Jules Guesde ? Et si M. Guesde n'y « coupe » pas, que dira M. Goblet ?

Vous voyez d'ici, en même temps, le conflit et le tableau ! Avenir, ouvre-nous les compartiments secrets.

L'avenir ! aussi limpide qu'une rosée de printemps. M. Goblet dévorera M. Cavaignac qui, ne marchant pas assez vite, embarrassera la route dudit Goblet ; et M. Guesde dévorera M. Goblet pour les mêmes causes.

Maintenant, qui mangera M. Guesde ?

Peu m'importe, après tout, car, sûrement, je ne me mettrai point sur les rangs.

Irons-nous à Madagascar ?

Pourquoi pas ?

Que l'Angleterre se préoccupe très vivement de la situation créée par la tournure assez inquiète qu'ont prise les événements de Corée, c'est ce dont personne ne saurait s'étonner. On n'a pu, sans frémir, apprendre, à Liverpool et à Manchester, que, d'un jour à l'autre, ce vaste marché pouvait être fermé aux cotons-anglais. L'Angleterre, d'ailleurs, n'a pas seulement en Chine des intérêts commerciaux, elle y a aussi des intérêts politiques et de premier ordre. Il est bien naturel qu'elle songe à les défendre.

Il ne faut donc pas s'emballer en France sur la nouvelle du départ d'une escadre anglaise, ni crier d'avance que le perfide Albion veut encore une fois faire main basse sur quelque morceau à sa convenance et que nous devons l'en empêcher. Rien ne serait plus maladroit, à l'heure présente, que d'élever des exigences que nous ne serions point résolus à soutenir.

Toutefois, il ne faudrait pas non plus que notre gouvernement se laissât rouler ; que, par exemple, il consentit à faire de notre abstention en Corée le prix de l'abstention anglaise à Madagascar. La question de Madagascar est une question ; celle de Chine en est une autre.

Nous irons à Madagascar en vertu d'un droit qui n'est pas matière à contestation, par conséquent à marché. Nous irons en Chine si nous croyons devoir y aller, soit après accord avec les Anglais, soit autrement, suivant que nos intérêts et nos intérêts seuls nous le conseilleront.

Et vous verrez que personne ne bougera.

FRATERNITÉ SOCIALISTE

Le *Travailleur*, qui défend à Roubaix la cause du collectivisme, publie, à l'adresse de ses vendeurs, l'avis fraternel que voici :

« Nous prévenons ces individus indignes d'être socialistes que si, d'ici le 1^{er} octobre prochain, ils ne règlent pas ce qu'ils doivent au journal, nous les signalerons à tous les groupements ouvriers et socialistes de l'intérieur et de l'extérieur de la France et que nous les traduirons devant les tribunaux pour escroquerie et abus de confiance. Qu'ils se le disent ! »

Ils se le diront peut-être, mais ils se diront certainement aussi que les plus infâmes capitalistes se montreraient infiniment moins durs au pauvre monde.

Si jamais les collectivistes, les socialistes et les autres farceur en *iste* qui composent le parti révolutionnaire devenaient nos maîtres, leurs amis auraient les plus grandes chances d'environner le sort des esclaves et l'on peut prévoir par là ce qu'ils ménageraient à leurs ennemis.

CONFLIT A LA COMMISSION DU BUDGET

C'est au budget du Tonkin qu'on doit ce conflit.

Tout d'abord, plusieurs voix s'élevèrent contre une augmentation de onze cent mille francs réclamés comme augmentation de la subvention de la métropole.

« Nous pourrions peut-être accepter cette augmentation, s'écria M. Doumer, pour les services spéciaux qu'elle vise, mais on devrait au moins nous proposer une diminution correspondante sur les frais militaires. »

— « C'est évident, renchérit M. Pelletan ; on nous dit sans cesse que le Tonkin est pacifié. Est-il alors nécessaire de continuer à y entretenir les 12 ou 15,000 hommes que nous y avons, sans compter les milices ? »

M. Maurice Lebon, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies, éclata :

« Je ne voterai jamais le crédit qu'on nous demande, dit-il, étant donné l'administration qui existe en Indo-Chine. »

M. Thomson, sans aller aussi loin, formula à son tour des critiques qu'appuya M. Rouvier lui-même.

La commission, après cet échange de vue, finit par décider qu'on ne pouvait voter un aussi gros crédit sans avoir entendu les explications du ministre, et ajourna sa décision jusqu'après l'audition du ministre.

La santé du Tsar

Le correspondant parisien du *Times* affirme avoir reçu d'un ami qui revient de Livadia les renseignements suivants sur la santé de l'Empereur de Russie :

« La maladie de l'Empereur est en elle-même assez grave. Elle a entraîné un dérangement de l'organisme tout entier et a eu pour conséquence la suspension de l'activité du malade. »

« Le siège de la maladie se trouve dans les reins, mais les médecins ont jusqu'ici hésité à définir exactement la nature du mal et c'est là une des circonstances qui augmente l'inquiétude du public. Mais il résulte de tout ce qui est dit par les personnes qui se trouvent dans l'entourage immédiat du Tsar que le plus puissant auxiliaire des médecins serait une tentative faite par le malade de réagir lui-même moralement contre son mal... »

« Par malheur, l'Empereur est devenu mélancolique à la suite de la maladie du grand duc Georges. En outre, son attaque d'influenza l'a affaibli, de sorte que, au lieu de résister à la maladie, il se décourage lui-même. La maladie du grand-duc a été pour l'Empereur un avertissement sur l'incertitude de la vie humaine ; l'influenza en a été à ses yeux une preuve nouvelle. »

« L'Impératrice s'était aperçue qu'il attribuait ses souffrances à l'incapacité de ses médecins et, à l'insu de l'Empereur, elle avait fait venir le professeur Leyden. L'arrivée de ce dernier a exercé un effet moral puissant et l'amélioration qui en a été la conséquence a grandement accru le crédit dont jouit le docteur allemand. »

« Malheureusement, il résulte de la nature même du mal que les progrès ne peuvent être que très lents, et, comme cela ennuie l'Empereur, il est à craindre que M. Leyden, à son tour, lui déplaira et sera bientôt remplacé par d'autres, sans que le malade leur laisse le temps nécessaire pour que leur traitement opère. »

BULLETIN OFFICIEL

Saint-Petersbourg, 16 octobre. — Un numéro exceptionnel du *Message officiel* publie le rapport du professeur Leyden, de Berlin, du professeur Sakharine ; du docteur Popof et du

docteur Béliaminof, chirurgien de l'Empereur, sur les résultats de la consultation d'aujourd'hui sur l'état de santé du souverain.

Il n'y a pas d'amélioration dans la maladie des reins ; les forces du malade ont diminué ; les médecins espèrent que le climat de la côte méridionale de la Crimée aura une influence favorable sur l'état de santé de l'Empereur.

INFORMATIONS

Don de M. Casimir-Perier

M. Casimir-Perier a fait parvenir, au chef du laboratoire de bactériologie, la somme de 5,000 francs pour la diffusion du sérum antidiphthérique.

Le sort des marins

Le ministre de la marine déposera sur le bureau de la Chambre, dès la rentrée du Parlement, un projet de loi portant création d'un syndicat d'assurance mutuelle en faveur des marins des navires de commerce et de pêche.

L'adoption de ce projet sera suivie de la publication d'un règlement d'amélioration du sort rigoureux de ces marins, depuis longtemps réclamé, et qui imposera aux armateurs des bâtiments jaugeant au moins 1,500 tonneaux, l'obligation d'augmenter le personnel de manœuvre, écrasé de travail dans la proportion actuellement tolérée.

Les socialistes internationaux

MM. Jules Guesde et Chauvin, en ce moment à Bruxelles, viennent, dit-on, de jeter, d'accord avec les socialistes belges, les bases d'un groupe parlementaire international dans lequel entreraient tous les socialistes qui ont été élus dimanche dernier et ceux qui seront élus dimanche prochain en Belgique, douze députés italiens, cinquante députés français, quarante-six députés allemands, quelques députés anglais, espagnols et danois, afin d'établir une action commune socialiste.

Terrible incendie à Agen

Un terrible incendie s'est déclaré à Casteljaloux, au quartier de la Cardine, dans les magasins de planches de M. Bertrio, propriétaire d'une scierie mécanique.

Neuf maisons ont été détruites, en sus du magasin, de la maison d'habitation et des écuries de M. Bertrio.

On suppose que l'incendie est dû à la malveillance. Les magasins Bertrio, où le feu a pris, ayant été déjà détruits par un incendie il y a quelques mois.

Drame à Saint-Jean-de-Tholomé

Un drame d'une cruauté sans pareille vient de se dérouler dans la commune de Saint-Jean-de-Tholomé (Haute-Savoie).

Une jeune femme de 23 ans a été brûlée par sa tante qui l'avait enduite de pétrole.

Un suicide

Vienne, 13 octobre. — M. Adalbert Hoffman, conseiller au ministère du commerce, s'est blessé mortellement dans son coupé, en se tirant deux coups de pistolet dans la tête ; il est mort au bout de quelques heures.

EN ALLEMAGNE

Les scandales africains

M. Leist, chancelier du Cameroun, soumis à une enquête disciplinaire, vient d'être acquitté en ce qui concerne l'accusation d'après laquelle

sa conduite aurait été la cause du soulèvement qui s'est produit dans la colonie ci-dessus mentionnée; mais il a été reconnu coupable d'infraction à ses devoirs de fonctionnaire pour avoir outrepassé ses attributions et commis des actes immoraux.

Il a été condamné de ce chef à occuper un autre poste, en subissant une diminution de traitement d'un cinquième.

L'acte d'accusation reprochait à M. Leist d'avoir fait fustiger des femmes dahoméennes préalablement mises nues et d'autres scènes de débauche.

Hôpital en feu

New-York, 17 octobre. — On télégraphie de Houston (Texas) que l'hôpital de Saint Joseph a brûlé avec ses annexes. Plusieurs maisons voisines ont été atteintes par les flammes et ont également été détruites.

Deux malades et deux sœurs de charité de l'hôpital ont péri dans les flammes; les deux sœurs ont été carbonisées.

Une autre sœur a été terriblement brûlée; son état est presque désespéré.

CHINE ET JAPON

BRUIT DE LA PRISE DE PORT-ARTHUR

Shanghai, 16 octobre. — Suivant un bruit qu'il ne faut accepter qu'avec réserves, les Japonais auraient investi et capturé Port-Arthur.

On est sans nouvelles précises depuis trois jours des flottes et des armées.

BATAILLE IMMINENTE

Londres, 17 octobre. — On mande de Wïjout :

« Les armées japonaises et chinoises, séparées par le Yalu, continuent à s'observer.

» Les Japonais attendent l'arrivée de leur grosse artillerie pour offrir la bataille.

» Les Chinois profitent de ce répit pour renforcer leur position.

» L'artillerie chinoise sera facilement réduite au silence par les pièces des Japonais. L'effectif des troupes chinoises ne dépasse pas actuellement 25,000 hommes. »

Notre Bulletin Financier ne nous est pas parvenu aujourd'hui.

Bulletin Militaire

L'entrée des établissements militaires

Le ministre de la Guerre rappelle, dans une nouvelle circulaire aux autorités militaires, la nécessité d'appliquer rigoureusement les dispositions concernant l'entrée dans les casernes, arsenaux, poudreries, et autres établissements militaires, des personnes étrangères à l'armée.

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

En conséquence, Hira suppliait son père d'accéder à sa demande, de lui donner cette preuve nouvelle de son affection. Elle en serait si heureuse !

— D'ailleurs, — ajouta-t-elle avec le plus tendre des sourires, — nous serons tout près de notre ami Borsand, — nous pourrions assister à ses exploits, et, qui sait ? Je l'aimerais peut-être comme il le souhaite, — à la fin.

M. Rimbault avait toujours été faible pour Hira, et la capricieuse enfant le savait bien. Il n'osait lui résister en face. En la circonstance, il en fut comme par le passé. Au lieu de répondre par un simple refus, il répondit évasivement : il verrait, il consulterait Kerdistel, car il ne voulait rien faire sans les avis de celui-ci.

Dès lors Hira avait partie gagnée.

Elle courut à sa chambre, où elle s'enferma pour écrire deux lettres : la première à M.

Au général Mellinet
Le monument élevé au général Mellinet, mort à Nantes, doyen de l'armée française, il y a quelques mois, sera inauguré probablement le jour de la Toussaint, au cimetière de cette ville, où il repose auprès de ses compagnons d'armes, Cambonne et Brer.
Sur un cartouche sont inscrites toutes les campagnes du vaillant soldat, échelonnées de 1815 à 1870, soit à 55 ans d'intervalle, contre deux invasions prussiennes.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 18 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 8°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 5°
Midi.	753 m/m	au-dessus 7°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	9 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 2°

Inauguration du Téléphone

Mardi, vers 2 heures de l'après-midi, a eu lieu, à l'Hôtel des Postes d'Angers, qui, pour la circonstance, avait arboré le drapeau tricolore, l'inauguration officielle de la ligne téléphonique d'Angers à Paris par Saumur et Tours.

M. Hermann Ligier, le très sympathique préfet de Maine-et-Loire, M. Bessonnet, consul de Belgique, MM. les membres de la Chambre et le Tribunal de Commerce, ayant à leur tête MM. Max-Richard et Adrien Mercier, assistaient à cette inauguration.

M. Max-Richard a adressé téléphoniquement ses félicitations et ses remerciements à M. le Ministre du Commerce et à M. de Selves, directeur général des Postes et Télégraphes, avec lesquels M. le Directeur des Postes d'Angers l'avait mis en communication. M. Max-Richard s'est également entretenu avec M. le Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Outre les expériences avec Paris, les assistants ont ensuite été mis en communication avec la municipalité de Tours et ont échangé avec elle leurs félicitations.

Ensuite Saumur a eu la parole, et M. le maire Peton, M. Coutard, membre de la Chambre de Commerce, et plusieurs notabilités, ont pu communiquer avec Angers.

Les honneurs du téléphone étaient faits par M. le Directeur, par M. le Receveur principal et par M. l'Inspecteur.

Nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations à la Chambre de Commerce, grâce à laquelle la ville d'Angers est munie

d'un réseau téléphonique appelé à rendre les plus grands services.

Le soir, chez M. Jahan, a été servi un banquet auquel assistaient trente convives, parmi lesquels M. Hermann Ligier, préfet de Maine-et-Loire; M. le Dr Guignard, député-maire d'Angers; M. Max-Richard, président de la Chambre de Commerce; M. Adrien Mercier, président du Tribunal de Commerce; M. le Directeur des Postes, M. le Directeur du Crédit Lyonnais, MM. Caben, Foucher, Courraud, etc.

Ce banquet a été suivi d'une audition au théâtre-phonie.

L'appel de la classe

On lit dans la Liberté :
« Il ne se confirme nullement que l'appel de la classe de 1893 ait lieu par anticipation du 1^{er} au 5 novembre; il sera procédé à cet appel à la date habituelle. »

Le Temps dit de son côté :
« On annonce, mais nous donnons la nouvelle sous réserve, que la répartition du contingent sera achevée dans quatre ou cinq jours et portée prochainement à la connaissance des intéressés. Le départ des conscrits de la classe 1893 serait fixé aux 15 et 16 novembre. »

Enfin, nous lisons dans un troisième journal :

« Les jeunes gens faisant partie de la classe 1893 et les ajournés des classes 1891 et 1892 qui ont été reconnus aptes au service seront appelés du 12 au 15 novembre. »

SAUMUR

Entre demoiselles

Dimanche soir, dans un bal des environs, il s'est passé des choses empreintes d'un certain pittoresque. Une demoiselle, entrant dans ce bal, fut inopinément « entreprise », et vivement, par une autre jeune personne de son bord. Rien ne manqua : gifles, chapeau, voilette et cheveux arrachés, égratignures et écorchures, coups de pied dans les jambes, vol d'une boucle d'oreille en or, d'une pèlerine de velours noir, d'un mouchoir de soie (le tout estimé 73 fr.) et enfin déchirure d'une robe de soie presque neuve.

Tous les témoignages entendus sont favorables à la plaignante.

Quant à la demoiselle coupable des faits ci-dessus, elle reconnaît son agression; mais elle prétend avoir été provoquée par sa victime qui lui aurait appliqué l'épithète de... génisse.

PUY-NOTRE-DAME

Incendie

Lundi dernier, vers 8 heures du soir, M. Goth, cultivateur à Cix, commune du Puy-Notre-Dame, était avisé que le feu entamait son paille élevé dans une petite cour non close et longeant le chemin. Avec l'aide des

voisins, M. Goth essaya d'éteindre l'incendie, mais les efforts furent inutiles, et, quand l'arrivèrent les pompiers du Puy-Notre-Dame, le paille était entièrement consumé. On ne put que préserver des amas de bois et de chaume environnants.

On ignore la cause du sinistre et la perte, estimée 200 francs, est couverte par une assurance.

LONGUÉ

Empoisonnement par une plante vénéneuse

Le 12 octobre, dans l'après-midi, la femme Battais, de Longué, allant travailler aux champs, emmena avec elle sa fillette Léonie, âgée de 4 ans.

Pendant qu'elle était occupée à sa besogne, l'enfant se promenait ça et là et s'arrêta au pied d'une plante, dont elle se mit à manger les graines. Dès que la mère s'en aperçut elle gronda la petite et lui défendit de toucher à ces graines. L'enfant abandonna la plante et alla plus loin manger du raisin.

Après quelques instants, la fillette dit à sa mère qu'elle avait faim. La femme Battais la ramena à la maison et lui donna un morceau de pain, puis elles retournèrent dans le champ.

Mais à peine y étaient-elles revenues que la femme Battais constata que son enfant était prise d'étourdissements et ne pouvait plus se tenir. Elle chancelait comme une personne ivre et ne reconnaissait plus sa mère.

La malheureuse femme, effrayée, appela un voisin et lui raconta que son enfant avait mangé les graines d'une plante qu'elle lui montra.

« C'est une plante vénéneuse, dit le voisin, votre fillette est empoisonnée. » L'enfant fut aussitôt ramenée à la maison où la mère essaya vainement de lui faire avaler du lait.

Alors la mère porta la petite Léonie chez M. le docteur Chailou, et lui montra une tige de la plante dont l'enfant avait mangé les graines.

Le médecin reconnut le *datura stramonium* et ordonna aussitôt un vomitif. Mais il était trop tard. La fillette mourut le lendemain matin.

Le *datura stramonium*, vulgairement appelé stramoine ou pomme épineuse, de la famille des solanées, est une plante commune en Anjou. Ses graines, de la taille des petites lentilles, sont renfermées dans une capsule très épineuse. C'est une plante très vénéneuse et qui exhale une odeur fétide.

On en cultive des variétés qui atteignent parfois plus de deux mètres de hauteur.

Elles sont remarquables par leurs feuilles blanches et leurs pommes épineuses plus grosses que le poing.

chose, je pense que tu vas m'appuyer.

Kerdistel n'en demeura pas moins perplexe. Il lui faudrait peut-être lutter contre le père lui-même, son ami, son camarade d'enfance.

— Bah ! — dit-il, — toute sa colère s'épuiserait d'un seul coup. Nous verrons après.

Le brave commandant comptait sans le secours d'Hira.

Elle avait déchainé l'orage; en brave fille vaillante, elle voulut l'affronter.

Ce fut elle-même qui introduisit Kerdistel auprès de son père.

— Comment ! Te voilà ? — s'écria celui-ci. Et quel est le motif qui t'amène ? Je croyais que tu préférerais les plaisirs de la grande ville aux monotones silences des Trays ?

— Dame ! — répliqua l'ancien capitaine de frégate, assez embarrassé, — j'ai pensé que... peut-être...

Hira vit cet embarras. Elle ne le laissa pas continuer.

— Non, ce n'est pas tout cela. Ne cherche pas de raisons, parrain.

» Père, c'est moi qui l'ai fait venir... pour le motif que tu sais.

— Quel motif ?

— Notre départ.

Philippe Borsand, lieutenant de vaisseau à bord du cuirassé le *Colbert*, afin de savoir par lui la date du départ de l'escadre; la seconde, très courte, à M. Kerdistel. Celle-ci était conçue en ces termes :

« Mon cher Parrain,
» Viens vite, Papa veut te demander ton avis, et moi j'ai le plus pressant besoin de ton appui. Avise-moi du jour de ton arrivée, et j'irai t'attendre à la gare. Je t'embrasse cent fois.

» Ta filleule,
» Hira. »

La suscription de l'adresse portait : « Monsieur Jean Kerdistel, commandant l'*Alcyone*, à Marseille. »

Les deux réponses arrivèrent en même temps.

« Toulon, 26 juin 1884.

« Mademoiselle,

» A moins de contre-ordre, l'escadre quittera Toulon le 2 juillet prochain.

» Veuillez offrir à M. Rimbault et agréer pour vous-même l'expression de mon profond respect.

» Philippe Borsand. »

La seconde réponse était verbale. Kerdistel la portait lui-même.

A cette époque, le Breton Jean Kerdistel,

ex-capitaine de frégate, avait 55 ans, comme son ami et cousin Rimbault.

C'était un homme de taille moyenne, d'une vigueur colossale, et d'une santé à toute épreuve. Vieux garçon incorrigible, il s'était pris pour Hira d'une affection de père, et n'avait pas peu contribué à la « gâter », selon l'expression consacrée en pareille matière. Entre lui et M. Rimbault, c'était un échange continué de reproches, fondés d'ailleurs, bien qu'amicaux.

Dès qu'elle l'aperçut, Hira lui sauta au cou.

— Oh ! que c'est gentil d'avoir obéi si vite !... Tu sais que papa ne t'attend pas du tout.

Kerdistel fit un haut-le-corps.

— Mais, alors... Qu'y a-t-il ? Elle éclata de rire.

— Voici l'affaire. J'ai demandé quelque chose à père. Il n'a pas refusé, mais... il a dit qu'il voulait te consulter. — Si j'avais attendu, il n'y aurait rien de fait. Aussi j'ai pris les devants.

Le commandant de l'*Alcyone* eut l'air de bougonner. La jeune fille le prit par le bras, et, entièrement à l'écart, lui exposa tout son plan.

— Maintenant, parrain, que tu sais la

La Guérison du Croup en Anjou

On lit dans les journaux d'Angers :

Une nouvelle qui sera certainement accueillie par tous avec grande joie est celle d'un cas de guérison du croup qui vient de se produire en Maine-et-Loire, grâce à l'emploi du vaccin découvert par le docteur Roux.

Les époux Barthélemy-Lambert, cultivateurs, demeurant au village de Bourques, commune de Juigné-sur-Loire, prièrent, le mardi 9 octobre dernier, M. le docteur Cordon, des Ponts-de-Cé, de venir donner des soins à leur fils Victor, âgé de 10 ans, qui depuis quelques jours se plaignait d'un malaise général, avec fièvre. L'appétit avait disparu et la gorge était un peu douloureuse.

M. le docteur Cordon se rendit aussitôt près du petit malade, et aux indications que nous venons de relater, il constata la gravité du mal.

Pendant la nuit, la maladie s'aggrava dans des proportions inquiétantes. La toux devint fréquente et rauque et l'on constata que la fièvre augmentait d'intensité.

En présence du danger, M. le docteur Cordon eut immédiatement l'idée d'avoir recours à la méthode employée à l'institut Pasteur, à Paris, par le docteur Roux. Mais comment arriver à se procurer à temps le vaccin sauveur ?

Connaissant les relations scientifiques de M. le docteur Monprofit, M. le docteur Cordon résolut de les utiliser et il pria M. le docteur Monprofit d'user de toute son influence.

M. le docteur Monprofit se rendit avec empressement au désir de M. le docteur Cordon, et après un échange de télégrammes, on reçut à Angers le vaccin le jeudi soir à 8 heures 1/2. Il fut aussitôt délivré à M. le docteur Monprofit qui se rendit en toute hâte chez M. le docteur Cordon.

Quand les deux médecins, arrivés chez les époux Barthélemy-Lambert, entrèrent dans la chambre, le pauvre petit malade était alors dans le premier degré d'asphyxie....

Ayant une confiance absolue dans les résultats de la méthode microbienne, M. le docteur Monprofit et M. le docteur Cordon procédèrent immédiatement à l'inoculation du sérum antidiphthérique suivant le mode opératoire du docteur Roux.

Les résultats de la merveilleuse inoculation ne se firent point attendre. Dans la nuit même, les symptômes diminuèrent d'intensité, et le vendredi la suffocation disparut pour faire place à une respiration presque normale. Le visage redevint rosé et la physionomie de l'enfant présente aujourd'hui toutes les apparences du calme et de la santé.

M. le docteur Monprofit et Cordon procédèrent à deux nouvelles inoculations, et, sous l'influence de cette médication, les fausses membranes diphthériques se détachèrent pour être expulsées sous forme de crachats.

— Notre... départ ?

— Eh bien ! oui, notre voyage avec l'escadre, — en Tunisie, là !

M. Raimbault leva les yeux au ciel.

— Mais tu es folle, ma pauvre enfant, folle à lier. C'est toi, alors, qui as dérangé Jean pour un pareil prétexte ?

Il leur tourna le dos en grommelant.

— Ah ! tu sais, ma fille, — il est temps que tu mettes un terme à tes caprices.

» Si tu t'es imaginée que j'allais souscrire à celui-là, tu t'es radicalement trompée.

Hira poussa son parrain par le coude.

— A toi, maintenant.

Kerdistel s'approcha de M. Raimbault.

— Ça, mon cher Louis, si nous en causions un peu, de l'idée de cette petite ?

Le vieillard se retourna.

— Voyons, Jean, perds-tu la tête, toi aussi ?

— Non, puisque je viens pour discuter.

Quand elle vit les deux hommes aux prises, Hira, qui avait poussé le courage jusqu'à provoquer le conflit, crut devoir s'éclipser.

— Papa, — cria-t-elle en s'enfuyant, — tu m'as dit que tu voulais consulter mon parrain. Voilà mon parrain, consulte-le. Je vous laisse. (A suivre.)

La fièvre n'existe plus depuis dimanche. Les fausses membranes de la gorge ont été complètement évacuées. Le petit malade demande des aliments et il est aujourd'hui en pleine convalescence.

État Civil de Saumur

DÉCÈS

Le 17 octobre. — Louis-Philippe Vailly, employé de commerce, 62 ans, époux de Françoise-Anne Cléret, rue de la Fidélité, 30.

Le 18. — Thomas-Jean Pionneau, charron, 65 ans, époux de Catherine Puissant, rue du Pressoir Saint-Antoine, 5 ; — Louise Louidé, lingère, 26 ans 1/2, célibataire, à l'Hôpital.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1^{er} NOVEMBRE 1894

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans a décidé que des billets dits de *bains de mer* qui, aux termes du § 1^{er} du tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, seront délivrés du mardi 30 octobre inclus au jeudi 1^{er} novembre inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic et Guérande, aux gares et stations :

- 1° De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours ;
- 2° Des sections : d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suze (exclu) à La Flèche, de Bangé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillet-Pont-Pierre, *viâ* La Flèche et Angers ; de Jumelles-Brion à Saumur, *viâ* Saumur ;
- 3° De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, *viâ* Tours ;
- 4° De la ligne de Nantes à Châteaubriant ;
- 5° Des lignes de Savenay à Ploërmel et à Pontivy (*viâ* Savenay).

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du lundi 5 novembre.

Exiger de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils**.

Chronique Agricole

MEILLEURES VARIÉTÉS DE BLÉS A GRAND RENDEMENT

Nous croyons être utile à tous les agriculteurs en publiant les renseignements suivants donnés par M. Poirer, professeur d'agriculture à Arras :

GOLDENDROP. — Le plus estimé, paille ferme de hauteur moyenne, épi gros, rouge, grain jaune rougeâtre bien renflé, rendement moyen de 3,880 kilogr. de grain et de 8,900 kilogr. de paille à l'hectare. Verse moins que les suivantes.

DATTEL. — Variété à épi rouge un peu allongé, grain blanc gros, un peu court, de hauteur moyenne se tenant bien, se plaît en bonne terre moyenne et donne un fort rendement.

LAMBU. — Paille de hauteur moyenne se tenant bien, épi rouge, allongé, grain roux très gros, variété très productive.

CHIDDAM D'AUTOMNE à épi blanc, paille blanche et fine, mais un peu courte, épi blanc, carré un peu élargi et se courbant légèrement à l'extrémité, grain blanc bien plein, court et arrondi. Très bonne variété pour terres moyennes.

CHIDDAM A ÉPI ROUGE. — Variété productive, excellente pour les terres fortes.

BLÉ DE CHALLENGE. — Variété très productive, recherchée et donnant un fort rendement, paille blanche très haute se tenant bien, épi blanc allongé, grain blanc de grosseur moyenne très régulier.

BLÉ INVERSABLE DE BORDEAUX. — Variété très productive, très rustique, convenant surtout aux terres franches ou un peu calcaires, paille de hauteur moyenne forte et souple, épi rouge brun allongé et un peu aplati, souvent un peu courbé, grain rouge gros, lourd et assés plein.

BLÉ CHUBB. — Variété anglaise d'un grand mérite, paille dure et forte de hauteur moyenne résistant bien à la verse, épi carré de couleur rousse, grain roux, fort rendement, se plaît bien en bonne terre ordinaire.

BLÉ HALLET. — *Mursery*, etc., etc.
Rendement moyen à l'hectare : 35 à 40 hectolitres.

SEIGLES

SEIGLE DE SCHLANSTEDT. — Variété nouvelle donnant une paille beaucoup plus haute que les autres, l'épi acquiert une hauteur incomparable en moyenne 0 m. 20, la paille 2 à 2 m. 50. Des expériences comparatives faites en Champagne, il résulte que ce seigle donne un rendement supérieur en paille de 50 0/0 et en grain de 30 0/0.

SEIGLE DE SUÈDE AMÉLIORÉ. — Variété : *Eichster reisen Standen*, très rustique, paille rigide, inversable, très grand rendement, convient à tous les sols.

Toutes ces variétés de blés ou de seigles se trouvent chez Vilmorin-Forgeot, etc. S'adresser aux syndicats.

BOURSE DE PARIS

Du 17 Octobre 1894

3 0/0	101 40
3 0/0 amortissable	100 02
3 1/2	108 20

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 14 Octobre 1894

Versements de 84 déposants (9 nouveaux), 28,701 fr. 70

Remboursements, 40,658 fr. 62

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Samedi 20 octobre, pour dix jours

POUR CONSERVER SA VUE M. COURTOIS

Directeur du grand Magasin d'Optique
Place de l'Hôtel-de-Ville

Engage toutes les personnes qui ont la vue faible, fatiguée, louchée ou malade, à venir rendre visite à cet éminent praticien, qui obtient des résultats surprenants par ses verres combinés, sans opération ni remède. C'est toute une révolution accomplie dans ce genre de traitement, qui est de la plus grande simplicité.

M. COURTOIS possède, en outre, les nouveaux verres cylindriques, les seuls qui permettent de distinguer nettement tout objet.

Les verres cylindriques, bons pour toutes les vues, se recommandent principalement aux personnes dont la vue serait affaiblie.

Les consultations gratuites pour la vue auront lieu de 9 heures à 11 heures du matin, par le spécialiste de l'établissement.

L'émission des obligations de la *Compagnie Electrique du Secteur de la Rive Gauche de Paris* sera ouverte les 19 et 20 octobre.

La Compagnie, fondée sous le patronage de puissants industriels, notamment de la Société du Creusot, a pour objet l'éclairage public et privé de la Rive Gauche de Paris, comprenant les V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, XVI^e et XV^e arrondissements ainsi que la Cité et l'Île Saint-Louis, concession accordée par la Ville de Paris.

Les obligations sont de 500 fr. 5 0/0, rapportant 25 fr. par an.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, les conditions de cette émission qui sera un très grand succès.

HERNIEUX

Le seul traitement pratique des hernies c'est la contention permanente, qui, bien faite, et par un bandage qui ne gêne pas, vaut la guérison ou l'amène si possible. Obtenir cette contention dans toutes les positions du corps en supportant toute gêne, tel est le but atteint par le **BANDAGE BARRÈRE** (L. BARRÈRE, Médecin-Inv.). Adopté pour l'Armée, élastique, sans ressort, pression illimitée. **M. BARRÈRE, 3, B^e du Palais, PARIS.** — Brochure 0.25.

Application à SAUMUR, Hôtel de la Paix, samedi 27 octobre

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux *« obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux »*. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Etudes de M^e BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué-licencié à Saumur, et de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le Mercredi 7 novembre 1894, à 1 heure,
En l'étude et par le ministère de M^e FOURCHAULT, notaire.

1^o UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 91.

Mise à prix . . . 3,500 fr.
REVENU 300 fr.

2^o UNE MAISON, située à Saumur, petite rue Saint-Nicolas, n° 5 et 7.

Mise à prix . . . 4,000 fr.
REVENU 800 fr.

3^o UN JARDIN, situé au Charbonnet, commune de Saumur, contenant 16 ares.

Mise à prix . . . 1,000 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, 7, rue du Temple, poursuivant la vente ;

2^o A M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes.

A VENDRE

Par adjudication
En la mairie des Tuffeaux,
Le dimanche 18 novembre 1894 à 3 heures après midi

Les Immeubles

Ci-après désignés,
Dépendant de la succession de M. LOUIS-HIPPOLYTE THUAU.

Commune de Chenehutte-les-Tuffeaux.

1^o La propriété du Petit-Puits, comprenant : maison d'habitation et d'exploitation, clos de vigne, le tout d'une contenance de 3 hectares 20 ares 39 centiares ;

2^o 14 ares de vigne, situés au Tertre ;

3^o 3 hectares 30 ares de terre avec rangées de vigne, au canton des Bretnières ;

4^o 1 hectare 62 ares 38 centiares de terre et rangées de vigne, à la Pièce-Joulain ;

5^o 22 ares de vigne, à Pompière ;

6^o Une cave habitable, nommée la Cave-Forte ;

7^o 1 are 30 centiares de jardin, au même lieu ;

8^o La propriété du Petit-veau, comprenant : maison d'habitation, clos de vigne, le tout d'une contenance de 76 ares 34 centiares.

Commune de Saint-Hilaire Saint-Florent.

9^o 1 hectare 48 ares 26 centiares de pré, à la Prairie-de-None.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e JAMIN, notaire.

LA FRANCE

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Assurances contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur.

Assurances sur la vie, assurances en cas de décès, assurances mixtes, assurances à terme fixe, rentes viagères.

Agent général à Saumur : M. L. VALLET, 43, rue de Nantilly.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstruit et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4^{fr} 50 la flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCQ, Ph^m, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

Grands Magasins du Printemps

SAUMUR — 20, Place Saint - Pierre — SAUMUR

Mise en Vente Générale de toutes les Nouveautés

RENSEIGNEMENTS -

Conformément à l'usage adopté par notre Maison — nous voulons donner quelques renseignements utiles sur les affaires les plus saillantes que nous offrirons cette Saison. Les Draps Gordon, les Velours du Nord, les Peluches, les Sealskins anglaises, sont presque exclusivement employés à la Fabrication, sans Rivale, de nos Manteaux et Jaquettes. — Nos Vêtements, de l'avis de toutes les Dames, constituent un Genre à Part, à cause de leur incontestable supériorité d'exécution. Nous ne pensons pas que l'on puisse rencontrer dans toutes notre Région une aussi Belle Collection de Modèles Nouveaux. Ce groupe de Vêtements a pris dans notre Maison des proportions inusitées — les Dames sont certaines d'y trouver des assortiments inépuisables, leur donnant toute satisfaction qu'il s'agisse d'un Vêtement Riche ou à Bas Prix. Parmi les Nouveautés appelées à un grand succès pour la saison d'Automne et Hiver, nous indiquerons les Bouclés Ecossais ou Damiers, les Gros Crépons, les Belles Chevottes anglaises, les Draps Amazones et les Zibelines. Avec ces Tissus nous avons fait confectionner des Costumes — des Peignoirs — des Jupons — des Vêtements d'enfants, à des Prix absolument extraordinaires, qui seront mis sous les yeux de nos Clientes par la voie pratique et décisive des Etalages auxquels nous engageons vivement les Dames à s'intéresser.

Assistance judiciaire

Etude de M^e BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ, avoué à Saumur, 7, rue du Temple.

D'un jugement rendu le 21 juillet 1894, par le Tribunal civil de Saumur, au profit de Madame Adèle Prêtre, couturière, demeurant à Saumur, rue de Fenet, 93, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 7 mars 1894, par défaut contre le sieur Prosper Provôt, son mari, demeurant ci-devant à Saumur et actuellement sans domicile ni résidence connus :

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Provôt au profit de la femme.

Pour extrait.

BOUTILLIER SAINT-ANDRÉ.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE.

Le samedi 20 octobre 1894, à midi,

DE

Deux MAISONS

Sises à Saumur, Rue de la Reine-le-Sicile, 7, et rue du Petit-Pré.

MISES A PRIX

1^{re} lot. — Maison rue du Petit-Pré, 2,000 francs;

2^e lot. — Maison rue de la Reine-de-Sicile, 2,500 francs.

Voir les affiches pour les détails.

LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHE, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

ASSURANCES On demande personnes sérieuses pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances Meil^l contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

A VENDRE excellent Vin rouge vieux en bouteilles. S'adresser au bureau du journal.

SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Chocolats à prix réduits

Menier,	1/2 kil,	1 60
Planteur,	—	1 60
Potin n° 3,	—	1 60
C ^e Coloniale,	—	2 20
De santé,	—	1 20

Thé C^e Coloniale, la boîte 2 20

— Le Délicieux, — 1 35

— Mélange d'Amateurs, 50 et 90

Biscuits recommandés

Montbozon, la boîte » 65

Madeleines-Champagne, id. 1 30

COMPAGNIE ELECTRIQUE DU SECTEUR DE LA RIVE GAUCHE DE PARIS

ANONYME — CAPITAL 2 MILLIONS DE FRANCS

SOUSCRIPTION à 10.000 Obligations de 500 Francs 5%
Intérêt annuel, 25 fr. — Jouissance du 1^{er} Octobre 1894

La Compagnie a pour objet l'éclairage de la Rive Gauche, soit les 5^e, 6^e, 7^e, 13^e, 14^e et 15^e Arrondissements, ainsi que la Cité et l'Île Saint-Louis.

PRIX D'ÉMISSION : (En souscrivant, Fr. 100) TOTAL :
A la répartition, le 30 octobre 1894, » 100)
Du 25 au 31 novembre 1894, » 100)
Du 25 au 31 décembre 1894, » 100)
Du 25 au 31 janvier 1895, » 92 50

Les obligations qui seront libérées à la répartition jouiront d'une bonification de 2 fr. 50.

Les obligations libérées à la répartition recevront à 490 fr. À ce prix, leur revenu est de 5.10 0/0.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE LES 19 ET 20 OCTOBRE 1894

A Paris, chez M. F. BROCARD, banquier, 5, rue Drouot

On peut souscrire dès à présent par correspondance

Envoyer les fonds en billets de banque, mandats-poste, mandats ou chèques sur Paris et les départements ou en titres négociables.

On peut verser au compte de M. F. BROCARD, dans les Sociétés de Crédit et dans leurs succursales, et s'adresser aux principaux Banquiers et Agents de Change de Paris et des Départements.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

AVIS IMPORTANT. — La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.

Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur

ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c. — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

SAISON HIVER 1894-95

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Môtel-de-Ville de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur saussigné.

LE MAIRE,